

Formations dédiées aux salariés du particulier employeur

Se former, c'est valoriser son métier à domicile !

Pourquoi se former ?

- ✓ Les formations IPERIA sont gratuites pour les salariés du particulier employeur.
- ✓ Elles permettent de développer vos compétences et d'obtenir des certifications reconnues.
- ✓ Elles renforcent la qualité et la confiance dans la relation de travail à domicile.



Pour le particulier employeur, c'est :

- ✓ Gagner en confiance et en qualité de service
- ✓ Assurer un accompagnement plus professionnel
- ✓ Fidéliser un salarié motivé et compétent

**L'IFRTS Corse est labellisé IPERIA,
l'acteur de référence de la formation dans le
secteur de l'emploi à domicile.**

Où ?

Formations disponibles sur tous les
sites de l'IFRTS Corse :
Ajaccio – Bastia – Porto-Vecchio –
Corte – Calvi

 **E-mail :** accueil@ifrtscorse.eu

 **Tél.:** 04 95 54 10 23

 **Site web :** www.ifrtscorse.eu

Formations dédiées aux salariés du particulier employeur

Se former, c'est valoriser son métier à domicile !

Pourquoi se former ?

- ✓ Les formations IPERIA sont gratuites pour les salariés du particulier employeur.
- ✓ Elles permettent de développer vos compétences et d'obtenir des certifications reconnues.
- ✓ Elles renforcent la qualité et la confiance dans la relation de travail à domicile.



Pour le particulier employeur, c'est :

- ✓ Gagner en confiance et en qualité de service
- ✓ Assurer un accompagnement plus professionnel
- ✓ Fidéliser un salarié motivé et compétent

**L'IFRTS Corse est labellisé IPERIA,
l'acteur de référence de la formation dans le
secteur de l'emploi à domicile.**

Où ?

Formations disponibles sur tous les
sites de l'IFRTS Corse :
Ajaccio – Bastia – Porto-Vecchio –
Corte – Calvi

 **E-mail :** accueil@ifrtscorse.eu

 **Tél.:** 04 95 54 10 23

 **Site web :** www.ifrtscorse.eu